

Favoriser l'autonomie et la participation des enfants en accueil parascolaire collectif : le modèle « repas libres »

Les structures d'accueil parascolaire romandes font face à une augmentation constante de la demande, ce qui pose un véritable défi aux équipes éducatives. Pour mieux répondre aux besoins des enfants, certaines structures ont décidé de repenser leurs formes d'accueil, notamment pour le repas de midi. Coup de projecteur sur deux pratiques, l'une neuchâteloise, l'autre vaudoise.

Ces dernières décennies, les structures d'accueil parascolaire romandes font face à une augmentation constante de la demande, en particulier pour la période de midi qui est celle la plus fréquentée. La gestion de ce moment clé de la journée pose donc un véritable défi aux équipes éducatives. Alors que cette période collective revête une importance pédagogique cruciale, le fort taux de fréquentation, couplé à l'inadéquation des locaux, met sous tension les équipes. Ainsi, les temps de repas peuvent constituer une grande source de stress aussi bien pour les enfants que pour les professionnel·les.

Au vu de ces enjeux, il est nécessaire de penser des formes d'accueil innovantes qui permettent d'adapter la prise en charge à la taille des groupes et aux besoins des enfants. C'est ce que certaines structures ont réalisé en instaurant le modèle « repas libres » pour la pause de midi. Ce modèle de prise en charge autonomise les enfants dans l'organisation de leur pause : filles et garçons sont libres de choisir le moment du repas, leurs camarades de repas et le temps passé à table. Les enfants ont également la possibilité de choisir leurs activités durant cette période d'accueil. Si ce modèle nécessite des changements au niveau de l'organisation de la pause de midi, de l'utilisation des locaux ainsi que du rôle et du fonctionnement des équipes éducatives, il favorise un accueil plus serein des enfants.

Dans le cadre de la rencontre en ligne organisée par Pro Enfance le 27 juin 2024, plus de 80 personnes issues des cantons romands se sont réunis pour échanger sur les enjeux en question. Ont été présentés à cette occasion, les modèles « repas libres » mis en place dans les accueils de la commune du Val-de-Travers et dans l'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) de Montolivet à Lausanne¹. La rencontre a permis un regard croisé sur le déroulement et les raisons ayant mené au développement de ces modèles.

Dans le Val-de-Travers, le modèle « repas libre » a été adopté par l'ensemble des structures d'accueil parascolaire de la commune. Cela correspond à 11 sites, qui comptent 179 places et qui accueillent les enfants dès la 1H. Les plus grands sites regroupent 33 places en un seul lieu. À Lausanne, plusieurs structures d'accueil parascolaire proposent ce modèle de prise en charge, appelé « repas autonomes ». C'est le cas notamment de l'APEMS de Montolivet. Composée d'une maison-mère et d'une antenne, cette structure accueille quotidiennement 84 enfants sur le site principal et 36 à l'antenne de Chandieu.

Innover pour mieux répondre aux besoins des enfants

L'instauration de ce modèle répond à plusieurs constats. Le premier concerne l'allongement des temps de fréquentation des structures. Avec l'âge, l'enfant passe davantage de temps à l'école et de moins en

¹ Madame Camille Ahmetaj, cheffe du service de l'accueil de l'enfance de la commune du Val-de-Travers et Monsieur Nicolas Crevoisier, directeur de l'APEMS de Montolivet à Lausanne, ont été invités à partager leur expertise en présentant le modèle et les enjeux rencontrés.

moins de temps en accueil parascolaire. Malgré cette baisse progressive entre la 1H et la 5H, la durée de fréquentation peut rester élevée selon l'organisation familiale. Ainsi, un enfant qui fréquente l'accueil parascolaire 44 heures par semaine en 1H peut y aller encore 35 heures par semaine en 5H. La durée de fréquentation élevée met en évidence l'importance du rôle socioéducatif des structures d'accueil en matière de sensibilisation à la citoyenneté, de participation et de prévention. Elle montre également à quel point la qualité de la prise en charge socioéducatif tout comme l'accès à des espaces adaptés sont essentiels.

Le second constat concerne la hausse du nombre d'enfants présentant des besoins spécifiques. Avant l'instauration du modèle « repas libres », un grand nombre d'enfants étaient contraints de se réunir dans une même salle et de manger en même temps. Cette pratique avait pour conséquence l'adoption d'une posture directive par les équipes éducatives pour faire respecter un cadre peu adapté aux besoins des enfants. On ordonnait aux enfants de s'asseoir et manger alors qu'ils voulaient discuter, jouer, courir ou lire. La présence d'un grand nombre d'enfants dans une même salle et le bruit qui en résulte empirait la situation des enfants présentant des difficultés émotionnelles, des problèmes de comportements ou des maladies chroniques. Les enfants ont en effet besoin de s'autonomiser, de socialiser avec leurs pairs et, parfois, de passer du temps au calme. Très dirigée, l'organisation habituelle des repas de midi empêchait de répondre à ces besoins et suscitait beaucoup de mal-être. L'objectif du nouveau modèle était donc de rendre le moment du repas plus serein et plus convivial tout en proposant aux enfants une pause de midi plus respectueuse de leurs besoins.

L'autonomie et la participation au centre de la prise en charge

La spécificité du modèle « repas libres » est d'offrir aux enfants un haut degré d'autonomie et de participation. Dans un cadre espace-temps prédéfini, les enfants sont libres de manger quand ils veulent et de participer à d'autres activités favorisant leur autonomie (jeux libres, espace lecture, salle de gym, espace extérieur, etc.). Concrètement, des horloges sont installées dans les différentes salles pour conscientiser les enfants au temps qui s'écoule. Des responsables appelés « adultes volants » passent dans les groupes pour rappeler qu'il faut passer à table au plus tard 15 minutes avant la fin du temps prévu pour la prise des repas. L'exigence est de s'asseoir à table et de boire au minimum un verre d'eau. Les enfants se servent et débarrassent eux-mêmes sous la supervision de l'adulte. L'équipe éducative s'assure que chaque enfant mange à un moment donné et évalue la quantité d'aliments qu'il consomme. Une assiette type montre les quantités standards et permet de garantir que les derniers enfants à se servir ont toujours un choix complet d'aliments. Le repas se veut le plus convivial et le plus naturel possible. Il s'agit d'un moment de partage entre ami·e·s durant lequel les enfants choisissent leurs places et le groupe avec lequel ils veulent manger. Ils sont encouragés à goûter aux aliments mais ne sont pas obligés de terminer leur assiette. Pour soutenir les besoins particuliers liés à l'alimentation (médications, restrictions alimentaires ou allergies) des mécanismes de suivi et d'alerte sont mis en place. Enfin, l'échelonnement des repas facilite la gestion de la pause et limite les erreurs.

Le fonctionnement de ce modèle nécessite une identification et une attribution claires et spécifiques de chaque tâche dévolue aux professionnel·les. L'équipe éducative est ainsi répartie dans les différentes salles selon les besoins et les dynamiques des groupes. Il s'agit d'identifier les espaces où les enfants sont autonomes et ceux où ils le sont moins. Chaque jour, l'adulte volant procède à une évaluation des besoins et informe ses collègues tout au long de la période de midi.

Une amélioration du bien-être des équipes éducatives et des enfants

Les résultats rapportés par les équipes éducatives sont sans appel : si certaines équipes se sont d'abord montrées réticentes à l'idée de mettre en place le modèle « repas libres », plus aucune d'entre elles ne reviendrait en arrière. L'instauration de ce modèle a été bénéfique pour l'ensemble des enfants, en particulier pour ceux ayant besoin d'un environnement hypostimulant. Les professionnel·les font état d'une diminution au niveau du bruit, des comportements-défis et de la casse du matériel. Par ailleurs, la possibilité pour les enfants de choisir leurs camarades de repas limite les enjeux et les tensions à table, ce qui améliore la dynamique de groupe. Les équipes soulignent également l'effet positif qu'exerce ce modèle sur le sentiment de satiété. Avant, les enfants se dépêchaient de manger, soit pour pouvoir profiter du temps de jeu, soit pour quitter le plus rapidement possible le repas, mécontents de la place qui leur était attribuée à table. Avec la nouvelle organisation, les enfants mangent par petits groupes et savourent leur repas.

De plus, ce modèle de prise en charge a permis la libération d'espaces pour les activités ludiques. Comme les enfants ne mangent plus tous en même temps, il n'est plus nécessaire de prévoir une place par enfant. Si toutes les chaises sont occupées, les enfants retournent jouer et reviennent plus tard. L'expérience de la commune du Val-de-Travers montre qu'il n'est pas nécessaire de disposer de plusieurs salles pour appliquer ce modèle. Certaines structures n'ont qu'une seule pièce, et toutes les activités se déroulent dans le même lieu. La durée des trajets a beau exercer un impact sur l'organisation de la prise en charge, elle n'empêche pas la mise en place de ce modèle, puisque l'objectif principal est de laisser le libre choix à l'enfant en ce qui concerne le repas de midi.

L'accueil simultané d'un grand nombre d'enfants est une mission exigeante. L'instauration du modèle « repas libres » se traduit par la redéfinition des rôles et des tâches et permet aux équipes éducatives de passer d'une posture de contrôle ou de surveillance à une posture d'observation et d'accompagnement des enfants selon la situation.

La clé du succès : le soutien des équipes éducatives

Si la mise en œuvre de ce modèle de prise en charge ne nécessite pas de financement particulier, son succès dépend de l'implication professionnelle et personnelle des équipes éducatives. Les changements induits par ce modèle ne se limitent pas uniquement à la réorganisation des repas de midi. Ils concernent également la posture éducative. Il s'agit donc d'un processus qu'il faut penser et accompagner dans les structures, car le rôle de l'accueil parascolaire (historiquement lié au repas) s'en trouve modifié. Les activités ne sont plus imposées par l'adulte mais choisies par l'enfant. Le travail consiste ainsi à créer du lien avec les enfants et leur famille, à identifier les difficultés et les ressources ou encore à observer les dynamiques de groupe. Les intervenant·es ne sont plus là pour encadrer mais pour accompagner les enfants dans leurs activités et dans leur apprentissage. De ce fait, ils ont plus de temps pour observer et mener des réflexions. Un autre changement concerne le rôle de l'adulte : il ne s'agit plus d'adopter une posture de contrôle mais de laisser de la liberté aux enfants et de les considérer comme compétents. Cette approche induit un changement dans la vision des structures quant à la place de l'enfant. Lors de la mise en œuvre de ce modèle, certain·es professionnel·les ont craints une perte de contrôle. L'expérience a cependant montré que la redéfinition et la répartition des tâches ont apporté une tranquillité d'esprit à l'ensemble de l'équipe, diminuant la charge mentale portée de manière inconsciente par les différents protagonistes.

Les intervenant·es soulignent que l'une des forces du repas libre est sa facilité de concrétisation. Aucun achat ou engagement supplémentaire en termes de poste de travail n'est nécessaire. Il s'agit uniquement de s'arrêter pour échanger avec les équipes et de s'interroger sur les valeurs et les

pratiques concernant le temps du repas. Dans le Val-de-Travers, l'élaboration du concept et son explication aux enfants a exigé une semaine. Le modèle a ensuite pu être directement instauré dans l'ensemble des structures d'accueil de la commune. À l'APEMS de Montolivet à Lausanne, il a fallu deux semaines pour une mise en place optimale.

Pour aller plus loin

- Le film du Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) « [La pause de midi à l'APEMS de Béthusy](#) » permet de se faire une idée concrète du modèle de repas libre.
- La publication « [A table ! L'expérience du buffet comme modèle de restauration dans les maisons relais](#) » met en évidence les pratiques luxembourgeoises existant depuis une quinzaine d'années. Outre les aspects théoriques et pédagogiques, elle propose des pistes concrètes facilitant la mise en œuvre des repas de midi libres.

Pro Enfance et les « Rencontres en ligne »

Créée en 2014, la plateforme Pro Enfance réunit une diversité d'acteurs romands de l'accueil de l'enfance : organisations professionnelles, collectivités publiques, institutions de formation, structures d'accueil. Depuis sa fondation, l'association met en lumière les défis liés à l'accueil de l'enfance en dressant des états des lieux ; elle place l'enfance au centre et contribue à une vision commune du champ ; elle porte la voix de la Suisse romande sur le plan national.

Forte des compétences et expertises réunies dans son réseau, Pro Enfance s'engage, de façon complémentaire, à proposer des services d'appui aux prestataires locaux, sous forme de conseil, d'accompagnement de projets, de mise en réseau et d'échanges d'expériences. Dans cette perspective, les « Rencontres en ligne Pro Enfance » proposent des partages de pratiques et des éclairages concrets pour développer l'accueil de la petite enfance et l'accueil parascolaire, collectif et familial de jour, à l'échelle locale. Elles sont destinées principalement aux communes, villes et organismes régionaux, et sont également ouvertes aux directions de structures intéressées. Il est possible de proposer des thématiques par courriel à info@proenfance.ch.